

DÉLIBÉRATION N°DL20240103 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 02 JUILLET 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/06/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 9 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (de 18h30 à 19h20 et de 20h15 à 22h35) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 19h50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h38) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à partir de 19h20 jusqu'à 20h15)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (jusqu'à 19h50)

M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Stéphanie CALACIURA

Mme Florence VANELLE a donné procuration à M. Gilles GRECO

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h38)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU FONDS DE CONCOURS "DESIGN DANS LES COMMUNES" - PROJET DESIGN DU CENTRE VILLE : AMÉNAGEMENT MOBILIER ET VÉGÉTALISATION

Mme Stéphanie CALACIURA expose ce qui suit :

Dans le cadre du Fonds de Concours Design, la Ville de Saint-Chamond sollicite la Métropole en vue de l'attribution d'une subvention pour la mise en place d'un projet ambitieux, innovant et co-construit avec les usagers, dont les acteurs économiques, afin de répondre aux mieux à leurs attentes et besoins : « L'Aménagement mobilier & de végétalisation de l'Espace Piéton du Centre-Ville de la commune de Saint-Chamond » développé en collaboration avec le designer et architecte, Monsieur Guillaume CREDOZ (Post Industrial Crafts) dont les ateliers se situent à la Cité du Design à Saint-Etienne.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de plusieurs dispositifs et démarches initiées par la Ville. Il se situe notamment au cœur de la politique de développement commercial et économique global et d'attractivité de la commune déployée depuis 2014, dont l'un des axes de travail stratégique est « l'Amélioration du cadre de vie ».

Les Objectifs

- Répondre aux enjeux forts de développement territorial et de revitalisation du Centre-Ville : Développer l'attractivité du Cœur de Ville (Hyper-Centre Marchand).
- Répondre aux besoins et attentes des usagers (riverains, acteurs économiques, ...)
- Proposer un aménagement de l'espace public qualitatif, innovant, impactant, différenciant et répondant aux attentes et besoins des usagers.
- Transversalité du projet : S'inscrire dans les différentes démarches et dispositifs menées par la commune (politique de développement de l'attractivité commerciale avec l'axe de travail : Amélioration cadre de Vie ; Travail partenarial avec les acteurs économiques ; dispositif « Scènes urbaines » en résonance avec la Biennale Internationale Design Saint-Étienne ; la démarche RSO ; la démarche « Ville Amie des Aînés »,...) mais également au sein de démarches plus globales (métropolitaine, départementale, régionale, nationale et internationale : Biennale International Design Saint-Étienne ; « Politique de la Ville » ; « Cohésion des territoires » avec la dimension inclusive ; de Santé public « Design actif », démarche RSO/RSE,...

Les besoins

- Renforcer l'attractivité du Cœur de Ville (Hyper-Centre Marchand)
 - Proposer un espace de respiration, de pause, de fraîcheur, de convivialité qualitatif au sein du parcours des rues piétonnes, en mode doux (piétons, vélos, ...) adapté aux divers usages et publics. Ceci grâce à différents équipements et aménagements de l'espace public (assises statiques et « actives », jeux pour enfants, rack à vélo, végétalisation (pot), clair voie,...
- A noter : besoins recueillis suite à différentes réunions de travail dans les différents secteurs concernés avec les usagers : commerçants, artisans, riverains,...

La Méthode : Concertation & Co-construction avec les usagers, les acteurs économiques, les professionnels designers & prestataires techniques, les Services et Elus de la Ville. (Cf. pièce-annexe)

Calendrier du Projet :

- Démarrage Groupe de travail, Concertation, Co-Construction, Études : Printemps/Été 2023
- Présentations Études et Différentes versions du Projet & poursuite des concertations : Automne/Hiver 2023 & Printemps 2024
- Phase expérimentale de conception, réalisation et production : 1ère phase du projet : Printemps/Été 2024
- Phase d'expérimentation du projet dans l'espace Public : 2ème phase du projet : Printemps/Été 2024
- Retours d'expériences 1ere phase d'expérimentation + projets d'ajustements : 3ème phase du projet : Automne/Hiver 2024

Nature des travaux :

- 1) Études Designer
- 2) Conception, Réalisation, Implantation, Scénographie : Mobiliers urbains (assises, corbeilles, ...) Pots de végétalisation, Jeux pour enfants, Luminaires,...

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la demande du Fonds de concours Design dans les communes d'un montant de 10 000 Euros TTC à Saint-Étienne Métropole, sous réserve du dossier, de l'éligibilité des dépenses.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette demande de fonds de concours.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 03/07/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 8 juillet 2024